



À l'attention du directeur de l'information
Communiqué de presse

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La Coalition pour le retrait du Taser se fait entendre aujourd'hui aux audiences publiques sur l'utilisation du Taser

Montréal, le 27 avril 2010. C'est aujourd'hui que des membres de la *Coalition pour le retrait du pistolet à impulsion électrique (Taser)* seront entendus lors des audiences de la Commission de la Sécurité publique, au Conseil municipal de Montréal.

« Après plus de dix ans d'utilisation, nous pouvons affirmer que le Taser n'a pas rempli ses promesses. Il s'est avéré être une arme dangereuse que les policiers utilisent dans des circonstances qui ne le justifient pas. Avec pour résultat que des personnes sont mortes lors d'altercations relativement banales impliquant des policiers » commente Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés, laquelle est membre de la *Coalition pour le retrait du Taser*.

En outre, les cas d'utilisation du *Taser* démontrent que les policiers ne savent pas comment intervenir quand des personnes sont en situation de crise. Contrairement aux normes d'utilisation, les policiers semblent considérer le *Taser* comme un moyen d'intervention adéquat, et surtout rapide, pour contrôler ces personnes. Le *Taser* sauve du temps et non des vies.

La banalisation de l'utilisation de cette arme est très inquiétante, notamment lorsque le Ministre de la Sécurité publique déclare que *« quand on n'obtempère pas aux ordres d'un policier, on s'expose à un certain nombre de choses »*, alors même que la compagnie *Taser International* reconnaissait en 2009, que cette arme peut entraîner la mort.

En conséquence, la Coalition demande que le pistolet électrique soit retiré de l'arsenal des policiers et recommande que Montréal prenne exemple sur des villes comme Detroit, Washington, D.C. et Boston, qui ont renoncé à s'équiper de *Taser*. *« Cette arme a déjà causé trop de décès, sans compter le nombre élevé de personnes blessées, dans 50% des cas après avoir reçu plus d'une décharge de Taser »* conclut Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon (Ville de Montréal).

La *Coalition pour le retrait du Taser* a l'appui de nombreuses organisations de défense des droits, de groupes communautaires, de groupes intervenants en santé mentale, de politiciens et de citoyens.

Ligue des droits et liberté
Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon (Ville de Montréal)
Amnistie internationale Canada francophone
Patrick Bolland
Action Autonomie, Collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal
Ligue des Noirs
Membres de la *Coalition pour le retrait du Taser*

-30-

Pour informations et entrevues avec **Dominique Peschard**, Président de la Ligue des droits et libertés et **Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon (Ville de Montréal) : Marie-Josée Béliveau, Ligue des droits et libertés, 514-715-7727